Cinquante-septième année. - N ° 8 A Jeudi 12 janvier 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1269

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

902 246 404 RCS Nanterre.
AMP.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 301000.00 EUR.
Adresse : 83, Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION AMP Société à responsabilité limitée Au capital de : 301 000,00 EUR Siège social 83 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 902 246 404 RCS Nanterre, est société absorbante KNV Société anonyme Au capital de : 60 000,00 EUR Siège social 83 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 434 594 222 RCS Nanterre, est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : Actif : 169.942 € Passif : 173.087 € Actif net : - 3.145 € La fusion prendra effet d'un point de vue comptable et fiscal rétroactivement au 1er janvier 2022. La société AMP, société absorbante détenant la totalité des parts sociales de la société KNV, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant rémunérés par l'attribution de parts émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. La différence entre la valeur nette comptable des biens apportés par la Société Absorbée, soit – 3 145 €, et la valeur nette comptable dans les livres de la Société Absorbante, des 60 000 actions de la Société Absorbée dont elle est propriétaire, soit 60 000 €, constituera un mali de fusion égal à 63 145 €. Date du projet de fusion : 22 décembre 2022. Date du dépôt : 29 décembre 2022. Lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre pour la société absorbée KNV et pour la société absorbante AMP.